

Sujet : [INTERNET] réarmement barrage de Buxeuil – Descartes

De : LECOMTE Herve <herve.lecomte@sergies.fr>

Date : 18/12/2020 15:12

Pour : "pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr" <pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr>

Copie à : Corentin Petusseau <cpetusseau@enercvl.fr>, JAILLON Eric <eric.jaillon@hydrocop.fr>

A l'attention de M. le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif d'Orléans est Monsieur BERNARD Jean-Louis

Je sous signé Hervé LECOMTE, habitant la commune de Beaumont Saint Cyr dans la Vienne, travaillant pour la société SERGIES, partenaire des Sociétés Hydrocop et Ener Centre-Val de Loire, vous fait part de mon avis positif sur ce projet de réarmement du barrage de Buxeuil – Descartes.

Le barrage en lui-même est aujourd'hui toujours utile à la papeterie située à proximité pour sa production et donc pour l'emploi, il est aussi un lieu prisé des pêcheurs ou simplement des riverains. Son arasement présente du point de vu local, peu d'intérêt.

L'extrémisme environnemental incitant à l'araser devra en toute logique s'appliquer à l'existence même de la papeterie de par ses rejets dans la rivière, puis à la présence des pêcheurs prédateurs, à la présence des usagers de la rivière, aux agriculteurs riverains et enfin à la présence de l'homme autour de cette rivière (habitation, loisirs). Cet extrémisme ne prends donc pas en compte la nécessaire cohabitation de l'homme et de l'environnement, en tout respect, comme cela est démontré dans l'étude.

Les études environnementales menées par ces sociétés depuis près de 6 ans ont démontré, comme le prouve le dossier d'étude d'impact, un impact très faible de ce projet. Les garanties apportées sur le suivi et la capacité des sociétés à exploiter cet ouvrage n'ont plus à être démontrées car elles s'occupent de l'entretien du barrage depuis 6 ans, malgré son état médiocre d'entretien initial et malgré l'absence de revenus. En effet, les porteurs de projet ont pris le parti de prendre l'ouvrage en entretien dans l'attente....très longue attente, d'obtenir une autorisation d'exploiter.

En termes énergétique, le potentiel de production est là et il n'est plus exploité, il n'y a donc que des avantages à injecter cette énergie dans le réseau. Elle sera consommée au niveau de la commune et limitera les apports d'énergie depuis d'autres moyens de production extérieurs, essentiellement nucléaires dans ce secteur. Ce projet est donc totalement conforme aux objectifs nationaux de développement des énergies renouvelables et à l'autonomie des territoires recherchée par les PCAET. Les chiffres de l'étude sont très clairs et sans équivoques.

En terme de compétences, l'association d'un acteur local, EnerCentre Val de Loire, au 4 eme producteur Hydroélectrique français apporte les garanties nécessaires et largement suffisantes.

Enfin, cette initiative est portée par des sociétés dont les capitaux sont publics. Ainsi les fruits de cette activité bénéficieront au ré investissement dans d'autres projets et aux collectivités actionnaires de ces sociétés.

Il n'y a donc pas de raison d'attendre plus pour accorder l'autorisation d'exploiter ce barrage.

Bien cordialement